

Communiqué de presse

Paris, le 7 juin 2011

L'Institut Randstad et la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France, FAF, lancent le 1^{er} "guide du savoir-être avec un collègue déficient visuel" !

"*Travailler ensemble, guide du savoir-être avec un collègue déficient visuel*" a pour objectif de présenter les règles élémentaires de vie au travail permettant à chacun de s'épanouir professionnellement et d'échanger dans le respect mutuel.

Ces quelques règles de « savoir-être » permettent de lever les à priori et d'avoir l'attitude adaptée pour répondre aux besoins de l'employé déficient visuel, sans tomber dans l'assistanat ou la surprotection.

Accueillir un nouveau collègue déficient visuel n'est pas chose aisée. Réintégrer un collègue devenu déficient visuel l'est encore moins. Que va-t-il pouvoir faire ? Que ne pourra-t-il plus faire ? Comment vais-je me comporter avec lui ? C'est à ces questions que tente de répondre ce guide réalisé par la FAF dans le cadre d'un partenariat efficace avec le groupe Randstad.

"*L'intégration dans l'entreprise des personnes déficientes visuelles est une exigence légale mais aussi éthique. Elle correspond également à l'intérêt bien compris des entreprises, à la recherche constante de talents. **Du talent, les personnes handicapées n'en manquent pas**, de même qu'ils ne manquent pas de volonté pour surmonter leur handicap et donner le meilleur d'eux-mêmes. A cet égard, la capacité à surmonter obstacles et embûches est gage de volonté et de ténacité*", précise M. Abdel Aïssou, Président de l'Institut Randstad pour l'Égalité des Chances et le Développement Durable.

"*Il est heureux qu'un des tout premiers groupes chargés de l'insertion professionnelle dans notre pays et qu'une grande fédération de personnes aveugles et amblyopes aient uni leurs efforts pour travailler et publier ce guide du savoir être qui, à n'en pas douter, aidera plus d'une personne confrontée à cette réalité*", souligne M. Vincent Michel, Président de la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France

Cette union entre l'Institut Randstad et la FAF se nourrit de richesses humaines partagées et témoigne d'une dynamique d'entreprise forte car mobilisatrice de tous les talents. **Ce sont ces valeurs déclinées en principe d'action qui fondent le partenariat entre les deux institutions.**

Contact Presse F.A.F.

Farida Saïdi - 01.41.62.22.07

f.saidi@faf.asso.fr

Contacts Presse Groupe Randstad

Groupe Randstad France
Direction de la Communication Externe

Sébastien Buffet - 01 41 62 22 07
sebastien.buffet@randstad.fr

Relations Presse - Agence Wellcom
01 46 34 60 60

Esthel Joubert-Gaillard – ejg@wellcom.fr
Sonia El Ouardi – se@wellcom.fr
Raphaëlle Couloigner – rc@wellcom.fr
 <http://wellcom.fr/presse/randstad/>

A propos du partenariat entre l'Institut Randstad et la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France

L'Institut Randstad a vocation à promouvoir l'égalité des chances et soutient à ce titre nombre d'initiatives liées à la diversité. Il devient partenaire de la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France pour favoriser l'accès à l'emploi des personnes déficientes visuelles.

En particulier, l'Institut Randstad finance l'élaboration d'un guide du "savoir-être avec un collègue déficient visuel", qui aidera à lever les à priori et favoriser la communication avec des personnes mal ou non voyantes.

En outre, la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France apporte son savoir-faire et son soutien à la création d'un réseau d'agences Randstad référentes sur le Handicap, et formera les collaborateurs référents de ce réseau au handicap visuel et aux outils permettant leur intégration en entreprise.

A propos de la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France

Fondée en 1917, reconnue d'utilité publique en 1921, la Fédération des Aveugles et Handicapés Visuels de France rassemble 23 associations membres adhérents régionales et 21 groupements sympathisants.

Nos principales missions :

- défense des droits fondamentaux des personnes aveugles et amblyopes en France
- aide à l'insertion des enfants en milieu ordinaire
- formation des personnels à l'accompagnement des personnes déficientes visuelles
- formation et soutien à l'intégration professionnelle des personnes déficientes visuelles
- conseils et diagnostics en accessibilité au cadre bâti et non bâti
- prévention de la cécité et soutien à la recherche médicale
- gestion de services et d'établissements spécialisés, de la petite enfance au troisième âge

Aujourd'hui, quatre grands combats nous animent :

- accès à l'éducation et soutien à l'édition adaptée
- promotion de la formation professionnelle et de l'emploi
- mise en accessibilité du cadre de vie de la personne déficiente visuelle, au travers de son accès aux transports, de sa déambulation dans les rues de nos villes, de son accès aux bâtiments publics ou privés recevant du public
- soutien à la recherche en ophtalmologie

A propos du Groupe Randstad France

Le Groupe Randstad France fait partie du Groupe Randstad fondé aux Pays-Bas il y a 50 ans et deuxième acteur mondial sur le marché des ressources humaines. Il se place parmi les leaders en matière de services en ressources humaines avec un chiffre d'affaires de 3.06 milliards d'euros réalisé en 2010. Le groupe emploie 3 900 collaborateurs(trices) et 77 450 intérimaires chaque jour en s'appuyant sur son réseau national et local de plus de 900 agences et bureaux.

Le groupe, qui est engagé depuis plusieurs années dans la lutte contre les discriminations, est la seule entreprise française à avoir renouvelé ses labels « Egalité Professionnelle » (novembre 2010) et « Diversité » (mars 2010), en reconnaissance des actions menées en faveur de la promotion de la Diversité au sein de l'entreprise.
En savoir plus : www.randstad.fr

Le saviez-vous ?

- **Un ordinateur adapté** coûte environ **15 000 euros**, un ordinateur ordinaire 1000 euros.
- Le chômage touche **40%** des personnes aveugles ou déficientes visuelles, soit **4 fois de plus que la moyenne nationale**.
- **Seulement 3% des livres édités** chaque année en France le sont **en braille**.
- **Les enfants aveugles reçoivent leurs manuels scolaires** souvent **6 mois après** les autres enfants.
- Il n'existe **aucun dictionnaire en braille** à l'usage des personnes aveugles en France.
- Parce que **80% des informations** gérées par le cerveau **transitent par la vue**, un enfant déficient visuel ne peut se développer normalement et accéder aux apprentissages de base sans un accompagnement spécialisé et une éducation précoce.
- Le coût pédagogique annuel **d'un instructeur de locomotion** est de l'ordre de **17 000 euros**.
- Le prix de revient d'un **chien guide** est d'environ **20 000 euros**.

Pour plus d'informations :

www.faf.asso.fr